



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Marie-Claude Vigneault	Mairesse
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Simon Landry	Conseiller
Monsieur Alain Landry	Conseiller
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur François McKinnon	Conseiller
----------------------------	------------

Était également présente : Denis Landry, directeur général, Tanya Déraps, secrétaire-trésorière adjointe.

1. **Moment de réflexion**
2. **Constat du quorum et ouverture de la séance**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - a) Procès-verbal de la séance régulière du 02 novembre 2020
 - b) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2020
5. **Administration**
 - a) Vacances du temps des fêtes / **Résolution**
 - b) Augmentation de 2% - Rémunération du personnel / **Résolution**
 - c) Formulaire de déclaration de dons reçus des conseiller(ères) pour 2020 / **Info**
 - d) Dépôt du calendrier de la rémunération des élu(es) / **Info**
 - e) Calendrier des réunions ordinaires 2021 / **Résolution**
 - f) Demande de résolution du programmation Accès-Logis / **Résolution**
 - g) Adhésion / Membre du groupe Etna / **Résolution**
 - h) Audit prévu / Formation éthique et déontologie des élu(es) / **Info**



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

6. Ressources financières

- a) Dépôt des états financiers du terrain de Camping / **Résolution**
- b) Renouvellement du prêt no.4 / **Résolutions (2)**
- c) Avis de motion et dépôt : Projet de règlement de taxation 2021
- d) Date du dépôt + adoption du budget 2021 / Réunion extraordinaire

7. Ressources humaines

- a) Sans objet

8. Services aux citoyen(nes)

- a) Pointe-parent / **Info**

9. Milieu culturel

- a) Sans objet

10. Ressources matérielles et immobilières

- a) Sans objet

11. Réseau routier et transport

- a) Panneau de limitation de vitesse / **Info**

12. Urbanisme et aménagement du territoire

- a) Sans objet

13. Affaires nouvelles

- a) Entente avec Transports Canada (aéroport) / **Info**
- b) Covid-19 / **Info**
- c) Gestion des chiens errants sur le territoire municipal / **Info**

14. Comptes à payer

- a) Comptes à payer municipalité / **Résolution**
- b) Comptes à payer aéroport / **Résolution**



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

15. Comptes payés

- a) Récapitulatif des opérations monétaires / **Info**
- b) Chèques conciliés / **Info**

16. Balance de vérification

17. Correspondance

18. Période de questions

19. Clôture de la séance

1. Moment de réflexion

Le moment de réflexion est fait par madame Marie-Claude Vigneault. Celle-ci agira à titre de présidente de la séance.

2. a) Constat du quorum et ouverture de la séance ordinaire

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h01.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Alain Landry, appuyé par monsieur Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-154

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item affaires nouvelles ouvert

4. Adoption des procès-verbaux suivants :

a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 novembre 2020.

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-155

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 02 novembre 2020.

b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2020.

Il est proposé par monsieur Jacques Tanguay, appuyé par madame Renée Lapierre et résolu à l'unanimité des membres présents;



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

2020-156

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2020.

5. Administration

a) Vacances des Fêtes / Résolution

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-157

QUE les bureaux de l'administration municipale seront fermés, durant la période des fêtes, du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 01 janvier 2021. Les services municipaux reprendront, avec l'horaire habituelle, le 04 janvier 2021.

b) Augmentation de 2% - Rémunération du personnel / Résolution

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Simon Landry, et résolu à l'unanimité des membres présents

2020-158

QUE le salaire annuel des employé(es) municipaux permanents et temporaires soit ajusté de 2% à la hausse. Cet ajustement, basé sur les salaires octroyés au 31 décembre 2020, entrera en vigueur le 01 janvier 2021.

c) Formulaire de déclaration de dons reçus des conseillers pour 2020 / Info

L'administration municipale informe les membres du conseil de l'obligation, en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, de déclarer les dons reçus par les élu(es) pour l'année 2020.

Un formulaire est remis à chaque membre du conseil. Les formulaires, signés, ont été récupérés par l'administration municipale en fin de séance.

d) Dépôt du calendrier de la rémunération des élus(es) / Info

Les membres du conseil ont reçu le calendrier des rémunérations des élu(es) pour l'année 2021.

e) Calendrier des réunions ordinaires 2021 / Résolution

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année; en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur Jacques Tanguay, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-159

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Les séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h00.

11 janvier 2021	01 février 2021	15 mars 2021
12 avril 2021	03 mai 2021	07 juin 2021
05 juillet 2021	02 août 2021	13 septembre 2021
04 octobre 2021	01 novembre 2021	06 décembre 2021

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

f) Demande de résolution de la programmation Accès-Logis / Résolution

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe nécessairement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes ;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitations communautaires génèrent 3.20 \$ en activité économique dans le secteur de la construction ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoise et les Québécois;

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

2020-160

DE demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

g) Adhésion / Membre du groupe Etna / Résolution

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-161

QUE le conseil municipal réponde favorablement à la demande d'adhésion au groupe Etna. La cotisation des membres est fixée par le groupe Etna à 10.00\$.

h) Audit prévu / Formation éthique et déontologie des élu(es) / Info

Les membres du conseil sont informés que la municipalité de Natashquan a été sélectionnée par la Commission municipale du Québec pour être auditée en regard de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, notamment concernant l'obligation pour les membres du conseil de suivre une formation en éthique et déontologie.

6. Ressources financières

a) Dépôt des états financiers du terrain de Camping / Résolution

Il est proposé par monsieur Jacques Tanguay, appuyé par monsieur Renée Lapierre et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-162

D'ADOPTER les états financiers du Camping municipal pour l'année 2020 tels que déposés par l'administration.

b) Renouvellement du prêt no.4 / Résolution 1. – 2.

1. Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 306 900 \$ qui sera réalisé le 15 décembre 2020

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Natashquan souhaite emprunter par billets pour un montant total de 306 900 \$ qui sera réalisé le 15 décembre 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
20150820015002	306 900 \$



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par monsieur Jacques Tanguay, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-163

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 décembre 2020 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 juin et le 15 décembre de chaque année ;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	59 400 \$	
2022.	60 400 \$	
2023.	61 300 \$	
2024.	62 400 \$	
2025.	63 400 \$	(à payer en 2025)
2025.	0 \$	(à renouveler)

2. Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	7 décembre 2020	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	3 ans
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	15 décembre 2020
Montant :	306 900 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Natashquan a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 décembre 2020, au montant de 306 900 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE HAVRE-SAINT-PIERRE

59 400 \$	1,53000 %	2021
60 400 \$	1,53000 %	2022
61 300 \$	1,53000 %	2023
62 400 \$	1,53000 %	2024
63 400 \$	1,53000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,53000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

59 400 \$	0,60000 %	2021
60 400 \$	0,70000 %	2022
61 300 \$	0,90000 %	2023
62 400 \$	1,05000 %	2024
63 400 \$	1,25000 %	2025

Prix : 98,34000

Coût réel : 1,57788 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE HAVRE-SAINT-PIERRE est la plus avantageuse;

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Alain Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

2020-163

QUE la Municipalité de Natashquan accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE HAVRE-SAINT-PIERRE pour son emprunt par billets en date du 15 décembre 2020 au montant de 306 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 20150820015002. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

c) Avis de motion et dépôt : Projet de règlement de taxation 2021

Avis de motion est par la présente donné par Renée Lapierre

2020-164

QUE le projet de règlement no : 2020-12-001, règlement de taxation 2021 déposé ce jour, sera présenté pour adoption à la séance ordinaire du 11 janvier 2021.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

Taxation 2021

ARTICLE 1

Le présent règlement abroge le règlement no : 2019-12-001.

ARTICLE 2

Le taux de la taxe foncière général est fixé à 1.36\$ du 100.00\$ d'évaluation, pour l'an 2021.

ARTICLE 3

Le conseil décrète une taxe pour les lots conformes ou non (terrains vacants avec ou sans services) et fixe le tarif à 1.36\$ du 100.00\$ d'évaluation, pour l'an 2021.

ARTICLE 4

- A) « Commerce » signifie un bâtiment ou partie de bâtiment utilisé par une ou plusieurs personnes, comme magasin, boutique, atelier, lieu de réunion et tout autre établissement similaire fournissant des services, des produits, des marchandises ou tout autre objet ;
- B) « Établissement » comprend un immeuble commercial, industriel ou public existant pour une fin quelconque ;
- C) « Immeuble » désigne le terrain, les bâtiments et les améliorations ;
- D) « Immeuble industriel » signifie un bâtiment ou une partie de bâtiment utilisé par une ou plusieurs personnes pour fabriquer ou transformer des produits ou des objets;
- E) « Immeuble commercial » signifie un bâtiment, un local ou un ensemble de locaux utilisés par une ou plusieurs personnes pour acheter, vendre ou échanger des produits ou objets pour offrir des services, et comprend un centre d'achat ;
- F) « Logement » désigne toute pièce ou ensemble de pièces formant un bâtiment ou une partie de bâtiment, où une ou plusieurs personnes peuvent résider habituellement, et dont l'aménagement permet de fournir la nourriture, le gîte et le repos ; classe 05 Gîte.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

- G)** « Lot conforme » signifie un fond de terre identifié et délimité sur un plan de cadastre fait et déposé conformément aux exigences du Code Civil et respectant les dimensions minimales des lots desservis par les services d'aqueduc établis par le règlement de lotissement de la municipalité de Natashquan ;
- H)** « Lot conforme où le service d'aqueduc et de vidange est offert » signifie la même chose que le point « **G** » mais n'utilise pas l'eau ou les vidanges mais a la possibilité parce que le service est offert ce lot ;
- I)** « Propriétaire » désigne en plus du propriétaire, l'occupant, l'usager, le locataire ou tout autre possesseur, l'un excluant tous les autres ;
- J)** « Résidence » signifie tout immeuble, logement ou plus généralement tout lieu d'habitation servant uniquement à titre de domicile et comprend les immeubles unis familiaux ou multifamiliaux.

ARTICLE 5

Le conseil fixe le tarif d'aqueduc comme suit :

- a)** logement
418.90\$ / année
- b)** chalet
264.87\$ / année
- c)** commerce et établissement
556.45\$ / année
- d)** lot conforme avec service offert
418.90\$ / année
- e)** hôtel, motel, auberge, petit hôtel
538.60\$ / année
Et un montant de
12.52\$ / chambre / année
- f)** restaurant, bistro



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

550.75\$ / année

Et un montant de

1.30\$ / siège / année

g) camping

556.45\$ / année

Et un montant de

12.52\$ / site avec service / année

h) gîte

95.98\$ / année

Et un montant de

16.32\$ / chambre / année

(En supplément des taxes reliées à la résidence ou au logement)

** Les OBNL à faible utilisation seront taxés comme résidentiel soit 418.90\$ / année

ARTICLE 6

Le conseil fixe le tarif des vidanges comme suit :

a) logement

216.58\$ / année

b) chalet

216.58\$ / année

c) commerce, station de service et établissement

556.45\$ / année

Et un montant de

130.38\$ / nombre équivalent

d) hôtel, motel, auberge, petit hôtel

502.65\$ / année

Et un montant de



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

130.38\$ / nombre équivalent

e) garage

365.11\$ / année

Et un montant de

130.38\$ / nombre équivalent

f) restaurant, bistro

365.11\$ / année

et un montant de

25.89\$ / nombre de place

g) camping

502.65\$ / année

et un montant de

130.38\$ / nombre équivalent

h) établissement, bureau communautaire

357.43\$ / année

et un montant de

130.38\$ / nombre équivalent

i) Dispensaire, clinique

357.43\$ / année

et un montant de

130.38\$ / nombre équivalent

j) Gîte

94.08\$ / année

et un montant de

12.82\$ / chambre / année

(en supplément des taxes reliées à la résidence ou au logement)

**** Les OBNL à faible utilisation seront taxés comme résidentiel soit 216.58\$ / année (bac résidentiel)**

ARTICLE 7

Le conseil fixe le tarif pour les allées comme suit :

b) Unité de logement, commerce, restaurant, bistro, hébergement ou établissement
136.27\$ / année



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

ARTICLE 8

Le conseil fixe une taxe spéciale « Éclairage des rues » appliquée comme suit :

- a) Unité de logement, commerce, restaurant, bistro, hébergement, chalet établissement
130.15\$ / année

ARTICLE 9

Le conseil fixe le tarif pour prévention-incendie comme suit :

- a) Logement
19.48\$ / année
- b) Chalet
19.48\$ / année
- c) Commerce, garage et établissement
41.82\$ / année
- d) hotel, motel, auberge et petit hotel
41.82\$ / année
- e) restaurant et bistro
41.82\$ / année
- f) Camping et bureau accueil touristique
41.82\$ / année
- g) établissement bureau Communautaire
41.82\$ / année
- h) Gîte
41.82\$ / année

ARTICLE 10

Le conseil fixe le tarif pour les fosses septiques comme suit :

- a) Unité de logement
149.85\$ / année
- b) Commerce, restaurant, bistro, hébergement, chalet, et établissement
153.59\$ / année
(plus facture de la MRC, s'il y a lieu)

ARTICLE 11

Le conseil fixe le tarif pour le recyclage comme suit :



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

- a) Unité de logement, chalet
51.95\$ / année
- b) Commerce, restaurant, bistro, hébergement, et établissement
51.95\$ / année

ARTICLE 12

Les taxes sont payables en 4 versements. Les dates retenues pour les paiements sont le 04 mars 2021, le 03 juin 2021, le 02 septembre 2021 et le 04 novembre 2021.

ARTICLE 13

Il est, par le présent règlement établi, que le taux d'intérêt pour l'an 2021, sera de 10%.

Une pénalité est également exigée sur tous arrérages de taxes à un taux de 0.5% par mois, jusqu'à concurrence de 5% par année conformément à l'article 250.1 de la loi sur la Fiscalité municipale.

ARTICLE 14

Autorisation de dépenses pour l'an 2021.

Rémunération des élus ;

Salaires des employés à temps plein et partiel ;

Les régimes de retraite et d'assurance collective des employés ;

Les services de la dette et autres frais du genre ;

Les factures payées par la petite caisse ;

Les dépenses incompressibles (téléphone, électricité, etc.)

ARTICLE 15

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

AVIS DE MOTION LE : 07 déc. 2020

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT : 07 déc. 2020



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

d) Date du dépôt + adoption du budget 2021 / Réunion extraordinaire

Les membres du conseil ont prévu une réunion extraordinaire le 14 décembre à 19h00 pour l'adoption du budget 2021.

7. Ressources humaines

a) Sans objet

8. Services aux citoyen(nes)

a) Pointe-Parent / Info

Madame Marie-Claude Vigneault fait part aux membres du conseil que, suite à une deuxième rencontre avec le Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA), le dossier de la relocalisation des résidents permanents de Pointe-Parent et le processus de propositions d'évaluation débuteront la semaine du 18 décembre 2020.

9. Milieu culturel

a) Sans objet

10. Ressources matérielles et immobilières

a) Sans objet

11. Réseau routier et transport

a) Panneau de limitation de vitesse / Info

L'administration municipale informe les membres du conseil qu'elle est toujours en attente de l'autorisation du MTQ pour procéder à l'installation des limiteurs de vitesse aux extrémités du village.

12. Urbanisme et aménagement du territoire

a) Sans objet

13. Affaires nouvelles

a) Transport Canada / Info

L'administration municipale fait par des discussions avec Transports Canada pour demande un ajustement de la contribution octroyée en regard de la gestion administrative de l'aéroport, des salaires des employés affectés à l'entretien aéroportuaire et du contrat d'entretien.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

b) Covid / Info

Dans le cas probable où de nouvelles mesures seraient appliquées par le Gouvernement du Québec face à la pandémie de Covid-19, il est discuté de l'éventualité de procéder à la fermeture des bureaux administratifs au public et de considérer le recours au huis clos et à visioconférence pour les prochaines séances municipales.

c) Chien errant / Info

Madame Marie-Claude Vigneault avise le conseil municipal des démarches entamées pour contrer la présence de chiens errants dans la municipalité. Des cages de la SPCA ont été acheminées au village pour gérer la situation.

14. Comptes à payer au 30 novembre 2020

a) Comptes à payer municipalité

Il est proposé par monsieur Jacques Tanguay, appuyé par monsieur Alain Landry, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-165

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 novembre 2020 et en autorise le paiement, selon la disponibilité.

Pour la municipalité : 16,865.62 \$

b) Comptes à payer aéroport

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Alain Landry, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-166

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 novembre 2020 et en autorise le paiement.

Pour l'aéroport : 42,156.89 \$

15. Comptes payés

a) Récapitulatif des opérations monétaires

Les membres du conseil ont reçu la liste des comptes payés dans le courant du mois de novembre 2020, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

b) Chèques conciliés

Les membres du conseil ont reçu la liste des comptes payés par chèques qui ont été émis dans le courant du mois de novembre 2020.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, LE 07 DÉCEMBRE 2020 À 19h00.

16. Balance de vérification

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

17. Correspondance

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance et sont avisés que la correspondance reçue est au bureau pour ceux qui veulent la consulter.

18. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

19 Clôture de la séance

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-167

QUE la séance soit levée à 20h55 en fermant l'item des affaires nouvelles.

Marie-Claude Vigneault
Mairesse

Denis Landry
Directeur général

« Je, Marie-Claude Vigneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal »

Marie-Claude Vigneault, mairesse